

Le travail intitulé « *Procréation prémaritale : représentations basées sur les capacités des mères célibataires de Yaoundé* » est effectué dans un contexte de mondialisation où les valeurs africaines d'antan sont remises en question à cause de l'adoption quasi-systématique des modèles importés. Dans le cadre de la socio-démographie, chaque société dresse une trame de valeurs qui correspond à ses aspirations en matière de procréation. Les travaux menés au Cameroun dans les sciences humaines et sociales abordent des thèmes aussi variés que ceux liés à la sexualité chez les jeunes adolescents ; la fécondité prémaritale et ses conséquences sur la filiation de l'enfant et le devenir matrimonial de la mère. Or, jusqu'ici très peu d'étude se sont concrètement focalisées sur les préférences matrimoniales comme le célibat des mères dans les sociétés africaines. En effet et ce durant plusieurs années, ce sont les familles qui avaient le droit de s'entendre pour des unions maritales et dans bien des cas l'avis de la femme n'importait presque pas du tout. Cet état de fait change peu à peu avec le poids économique et financier que porte de plus en plus les femmes d'une part, et des apports exogènes qui militent de plus en plus pour un certain empowerment des femmes. De nos jours, les mères célibataires, encore appelé dans le jargon camerounais « *célibattantes* »¹ sont ces femmes qui peuvent assumer des choix en adoptant des valeurs sociales plus libérales qui dissocient particulièrement la procréation du mariage. Donner naissance avant le mariage peut être aussi un choix délibéré pour la femme ou la fille d'imposer à sa famille ou à la société ses convictions personnelles, de vivre sereinement sa maternité et son célibat. Un tel choix dans un pays comme le Cameroun, témoigne des changements sociaux et culturels importants, qui méritent d'être mieux appréhendés dans les chaînes des valeurs africaines et d'être relayés sous le prisme de la transition démographique qui s'opère dans le cadre des habitudes socioculturelles.

Sachant que le mariage dans les sociétés traditionnelles africaines est considéré comme un acte coutumier, juridique et/ou religieux dont le but est la procréation légitime ; mariage et procréation sont donc consubstantiels (Binet J., 1959). L'acceptation du mariage dans les cultures africaines consiste donc à sécuriser les conjoints, à protéger les enfants, à légitimer la famille et à discipliner la sexualité. En d'autres termes, la pratique du mariage met l'accent sur l'union entre l'époux et son épouse dans une période plus ou moins déterminée. Elle marque l'accès à la maturité sociale et se réfère à des commodités susceptibles d'évoluer progressivement comme les fiançailles, la dot, la cohabitation, la cérémonie civile ou religieuse. En dehors du cadre juridique qui le certifie par une pièce légale, il a également une fonction culturelle, celle de pacifier les rapports entre deux familles qui unissent leurs enfants. Vu sous cet angle, l'enfant reste encore incontournable pour l'union de ses parents.

S'il y a quelques années encore, l'enfant faisait partie des stratagèmes de la jeune fille à planifier une grossesse afin de maintenir un homme capable de créer les conditions propices à l'éducation de son enfant (Ouédraogo et Guillaume, 2017), aujourd'hui, de telles analyses sont remises en question. Les procréations prémaritales présentent de nos jours de nouvelles orientations pour les femmes : celles d'assumer la maternité et de restructurer la famille patriarcale vers une monoparentalité non moins assumée. Donc, il est question de s'interroger

¹ Le terme *célibattante* dans le jargon camerounais vient de deux mots associés : *célibataire* et *battant*. Un(e) *célibataire* est une personne qui traditionnellement ni juridiquement n'est pas reconnue mariée et un(e) *battant(e)* est une personne capable de s'autonomiser en ayant un travail ou en menant des activités génératrices de revenus. Généralement les *célibattant(e)s* sont toutes les personnes qui ne sont pas mariées. Elles se prennent en charge ou s'occupent de leur famille sans l'aide d'un(e) conjoint(e) (Entretien avec Bernadette, décembre 2023 à Yaoundé).

sur la sexualité, la représentation du mariage, la légitimité de l'enfant et la restructuration des familles entre autres. C'est en prenant en compte ces multiples composantes qu'il est possible de saisir les changements ou les mutations sociodémographiques qui s'opèrent au Cameroun notamment au sein de la population de Yaoundé.

Ainsi, cette recherche pose le problème de la rupture du lien ancestral entre la procréation et le mariage et soulèvent les questions dont la principale est de savoir pourquoi les mères célibataires à Yaoundé se désintéressent déjà du mariage ? Question à laquelle sont jointes deux autres secondaires liées à la capacité de la femme d'orienter son statut matrimonial y compris les dynamiques qui en découlent. En d'autres termes, Quelles sont les éléments qui permettent à la femme de choisir le célibat ? Quelles sont les formes de familles qui en découlent ? A ces questions de recherches correspondent respectivement les hypothèses et les objectifs. Les mères célibataires ne s'intéressent pas au mariage parce qu'elles se soustraient à l'autorité masculine, de fait, la capacité de la femme réside autour de sa responsabilité à assumer les mêmes charges qu'un homme et les dynamiques qui en découlent sont la prolifération des familles monoparentales² matricentriques. Les familles monoparentales matricentriques représentent 83% des cas en Belgique (Herbaux V. ; Ndaye S., 2019), 80% au Québec (Julien M. ; Roy N., 2019).

L'objectif visé est de mieux comprendre la procréation sans projet de mariage chez les yaoundéennes afin de montrer leur capacité dans les charges du ménage et de présenter les dynamiques endogènes des familles. Cette recherche s'appuie sur les techniques de collecte des données qualitatives à savoir : les techniques d'entretiens semi-structurés, des récits de vies et des observations afin d'avoir des idées et des éléments saillants relatives à l'expérience personnelle des informateurs sur la gestion de la grossesse, les représentations du mariage, la responsabilité des mères célibataires entre autres. La méthode *boule de neige* a été privilégiée. Elle a permis de demander aux informateurs notamment les habitants de la ville de Yaoundé, de donner le contact des autres personnes susceptibles d'accepter l'interview. Spécifiquement les personnes interrogées ont été réparties de manière suivante : les mères célibataires (30), les matriarches ou patriarches (05), les chefs de ménages ou de familles (05), les mariées ou concubines (05), les leaders religieux (05) ayant vécu une expérience liée à la procréation prémaritale. L'analyse thématique a permis de découvrir la signification des données collectées sur le terrain et de rechercher les éléments fondamentaux. Ces données collectées sur le terrain ont été disséquées sous divers angles afin de combiner les divergences et les convergences des uns par rapport aux autres. Il a été question de comprendre les logiques significatives de la population à travers le décrochage entre la maternité et le mariage ou le célibat des femmes et de bâtir le cadre théorique grâce au concept de *capabilité* de Ballet et Mahieu (2009) et du changement social de Mondain et Delaunay (2006) et de montrer que : les naissances avant le mariage relèvent des dynamiques de comportements sociodémographiques comme l'affirmation de la féminité et de l'autonomie par le choix volontaire du célibat. Les capacités des mères célibataires indiquent un changement de comportement à l'égard de la structure

² Suivant la parentalité exclusive, la famille monoparentale peut être *matricentrique* lorsque seule la mère élève son/ses enfant(s) ou *patricentrique* lorsque seul le père élève son/ses enfant(s)

familiale biparentale. La vie prénuptiale indique des comportements individuels déterminants qui mettent en exergue les enjeux sur la filiation des enfants prénuptiaux.

Mots clés ; représentations, procréation prémaritale, capabilités, femmes, dynamique.

Bibliographie

- Adjamagbo A. ; Antoine P. ; Delaunay V., 2004, *Naissances prémaritales au Sénégal: Confrontation de modèles urbain et rural*, Cahiers québécois de démographie, 33(2), 239–272.
- Alexandre D., 2009, *Théories du choix rationnel : Perspectives et implications en design institutionnel*, Université de Montréal, P89.
- Ballet J. ; Mahieu F., 2009, *Capabilité et capacité dans le développement de repenser la question du sujet dans l'œuvre d'Armatya Sen*, Revue Tiers Monde, N^o 196, P303-316.
- Binet J., 1959, *Le mariage en Afrique noir*, Paris, Editions du Cerf.
- Herbaux V. ; Ndaye S., 2019, *Les familles monoparentales : un défi de société à relever*, Bruxelles, CJG. <http://www.mr.be/wp-content/uploads/2019/09/CJG-Etude-Famille-monoparentale.pdf>, Consulté le 02 juin 2020.
- Julien M. ; Roy N., 2019, *Quelques constat sur la monoparentalité au Québec*, Québec, Conseil du statut de la femme. <https://www.csf.gouv.qc.ca/publications>, Consulté le 02 juin 2020.
- Mondain N. ; Delaunay V., 2006, *La vie avant le mariage : les grossesses prénuptiales chez les Sereer Siin au Sénégal*, <http://www.academia.edu>, consulté le 09 février 2024.
- Ouédraogo R. ; Guillaume A., 2017, *Un désir d'enfant non abouti ? Grossesse et avortement chez les jeunes femmes à Ouagadougou (Burkina Faso)*, <http://www.erudit.org>, consulté le 09 février 2024.